EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 22/10/2025

Délibération n° AP-2025-110 – Désignation de représentants au sein de diverses organismes

L'an deux mil vingt cinq et le mercredi 22 octobre à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Gabriel SERVILLE, Président.

Etaient présents : M. Gabriel SERVILLE, M. Thibault LECHAT VEGA, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, Mme Karine CRESSON-IBRIS, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Catherine LÉO, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, M. Albéric BENTH, Mme Nelly DESMANGLES, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. Christian NOKO, Mme Mirta TANI, Mme Sergina TELON, Mme Isabelle VERNET, M. Enrico WILLIAM, Mme Keena Annick LEONCE

Etaient représentés : Monsieur Jean-Paul FEREIRA a donné procuration à Monsieur Chester LEONCE, Madame Samantha CYRIAQUE a donné procuration à Madame Karine CRESSON-IBRIS, Monsieur François BAGADI a donné procuration à Monsieur Enrico WILLIAM, Madame Isabelle PATIENT a donné procuration à Madame Audrey MARIE, Monsieur Denis GALIMOT a donné procuration à Madame Catherine LÉO, Madame Magda SOESANNA a donné procuration à Madame Sergina TELON, Monsieur Félix DADA a donné procuration à Madame Nelly DESMANGLES, Madame Christiane BARBE a donné procuration à Monsieur Thibault LECHAT VEGA, Monsieur Boris CHONG-SIT a donné procuration à Monsieur Julnor BELIZAIRE, Monsieur Jean-Claude LABRADOR a donné procuration à Monsieur Albéric BENTH, Monsieur René MONERVILLE a donné procuration à Madame Mirta TANI, Monsieur Claude PLENET a donné procuration à Monsieur Pierre DESERT, Madame Marie-Lucienne RATTIER a donné procuration à Monsieur Philippe BOUBA

Etaient absents : Mme Annie ROBINSON CHOCHO, Mme Patricia SAID, M. Emmanuel PRINCE, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Sherly ALCIN, M. Lucien ALEXANDER, M. Crépin KEZZA, M. François RINGUET, M. Zadkiel SAINT-ORICE, M. Jocelyn Roger THERESE, M. Benfélino WAARHEID, M. Akama OPOYA, M. Rodolphe ALEXANDRE

Vu la Constitution,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de la Mission Locale

Vu la demande de Monsieur le Préfet de la région Guyane.

Vu le rapport n° AP-2025-105-8 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2025-105-8

ARTICLE 1 : **DESIGNE** les conseillers suivants pour siéger au sein des organismes ci-dessous :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Mission Locale de l'Est et du Littoral	**Mme Karine CRESSON IBRIS** **Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT** **M. Julnor BELIZAIRE**	**Mme Mirta TANI** **Mme Isabelle VERNET** **Mme Léda MATHURIN-GEORGES**
Commission départementale de la Nature des Paysages et des Sites – Formation « sites et paysages »	**Mme Sherly ALCIN**	**M. Jean-Paul FEREIRA**

DIT que ces désignations sont faites, sauf décision expresse contraire, pour la durée de la mandature.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président de l'Assemblée de Guyane à signer au nom et pour le compte de la Collectivité Territoriale de Guyane tous les documents s'y afférents.

ARTICLE 3 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services et le Payeur territorial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de la Collectivité Territoriale de Guyane.

40 POUR	M. Gabriel SERVILLE, M. Jean-Paul FEREIRA, M. Thibault LECHAT VEGA, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, Mme Karine CRESSON-IBRIS, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Catherine LÉO, M. François BAGADI, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, M. Albéric BENTH, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Félix DADA, Mme Nelly DESMANGLES, Mme Christiane BARBE, M. Boris CHONG-SIT, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, M. Claude PLENET, Mme Marie-Lucienne RATTIER, Mme Mirta TANI, Mme Sergina TELON, Mme Isabelle VERNET, M. Enrico WILLIAM, Mme Keena Annick LEONCE

0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
NUL(S)	

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 22 octobre 2025.
Date d'envoi en préfecture : 07/11/2025
Date de retour préfecture : 07/11/2025
Certifié exécutoire le : 07/11/2025
Identifiant de télétransmission : 973-200052678-20251022-lmc178790-DE-1-1
Publiée le : 07/11/2025

* Le Président



Gabriel SERVILLE